

3^{es} ÉTATS GÉNÉRAUX DES FESTIVITÉS POPULAIRES ET CULTURELLES DE FRANCE



16 septembre 2022
Saint-Amand-Montrond (18)

Avec le soutien



Communiqué de presse

Temps fort du Congrès national FNCOF 2022, après deux éditions réussies, la FNCOF a décidé d'organiser la troisième édition des États Généraux, ceux des festivités populaires et culturelles de France !

**Ils se dérouleront le vendredi 16 septembre 2022 à Saint Amand Montrond (18),
à 10 h30, à la salle de la Pyramide.
Accueil à partir de 9 h 30.**

Placés cette année sous le patronage du ministère de la Culture, de l'Association des Maires de France, de l'association des Maires Ruraux de France et de la SACEM. Seront aussi représentés les institutions nationale comme la GIP Café Culture, Le Centre National de la Musique, Le GUSO, ainsi que l'ensemble des Syndicats d'artistes et de techniciens, les syndicats d'artificiers, les représentants des forains de France, et les plus importantes fédérations culturelles de notre pays :

- **COFAC** (Coordination des Fédérations et Associations de Culture et de Communication rassemblant une vingtaine de fédérations (plus de 40.000 associations) culturelles les plus représentatives, œuvrant dans les différents champs de la culture tels que : le Patrimoine, le Théâtre, les Musées, la Musique (écoles et ensembles vocaux, instrumentaux et traditionnels), le Cinéma, les Écoles de Cirque, les Foyers Ruraux, et les MJC.,
- **Le Mouvement associatif,**
- **La Ronde des fêtes,**
- **La Fédération Française des Fêtes et Spectacles Historiques,**
- **La Fédération des Arts de la rue,**
- **La Fédération Nationale des Compagnies de théâtre amateur,**
- **L'Union des fanfares de France,**
- **La Fédération Française des écoles de cirque,**
- **L'association Tambours 89**
- **etc.**

Seront aussi présent, des représentants du milieu professionnel de la fête :

- Orchestres,
- Artistes,
- DJ,
- Traiteurs,
- Artificiers (SFEPA, UPCSP)
- Débitants de boissons,
- Loueurs de structures et de matériels
- sonorisateurs,
- etc.

De nombreux parlementaires ou anciens parlementaires nous ayant accompagnés durant les années précédentes seront eux aussi parmi nous, gage de soutien de la représentation nationale pour un secteur associatif tant important pour le savoir vivre ensemble dans nos villes et nos campagnes.

Trois débats au programme :

Premier débat : Quels dispositifs pour accompagner la relance de l'emploi artistique et la défense du spectacle vivant ?

Deuxième débat : Comment mieux accompagner nos associations pour maintenir le lien social, soutenir l'engagement bénévole pour un réel dynamisme festif et culturel dans nos territoires ?

Troisième débat : Les organisateurs de festivités populaires et culturelles vecteur d'économie locale ?

16 h 45/17 h 30 : Synthèse qui doit déboucher sur l'adoption de résolutions et d'un communiqué de presse commun.

Ce programme est susceptible d'évoluer en raison de la présence sollicitée des plus hautes personnalités de l'Etat dont la ministre de la Culture.

Des invitations vont être largement lancées avec une adresse mail d'inscription : etatsgeneraux@fncof.com avant le 26 août 2022 dernier-déla.

Pour peser lors de ces débats, les organisateurs comptent sur une présence massive de l'ensemble des catégories des secteurs concernés. Pour celles et ceux qui ne pourront y assister en présentiel, une diffusion en direct sur Facebook Live est prévue.

CONTACT FNCOF : Arnaud THENOZ

Président délégué de la FNCOF

07 80 00 58 66

arnaud.thenoz@fncof.com



FNCOF
1 boulevard Bonrepos, BP 91, 31 000 TOULOUSE
Tél. : 05 62 72 90 90 - E-mail : relation@fncof.com
Suivez-nous Fédération Nationale des Comités et Organisateur de Festivités - FNCOF

Site : www.fncof.com

SIRET 47994182500032

